

Dans la démarche de construction de la Cité éducative d'Aubervilliers, les partenaires ont retenu 3 axes prioritaires :

- favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle,
- agir sur l'environnement social et le bien-être,
- conforter le vivre-ensemble et la citoyenneté.

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école / FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectif 1.1 : Aider la parentalité

- ✓ Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire
- ✓ Favoriser la socialisation précoce des enfants
- ✓ Développer l'offre linguistique et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme
- ✓ Faciliter l'implication et l'engagement des parents ainsi que les conditions d'exercice de la parentalité

Objectif 1.2 : Assurer la continuité éducative des 0/25 ans et lutter contre le décrochage scolaire

- ✓ Identifier et accompagner les éventuels décrocheurs
- ✓ Sécuriser les parcours des élèves notamment lors des transitions
- ✓ Renforcer le suivi personnalisé des élèves et encourager les nouvelles formes d'accompagnement sur la persévérance et l'orientation
- ✓ Valoriser les progrès et les réussites

Objectif 1.3 : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

- ✓ Faire découvrir les filières de formations ainsi que le monde du travail
- ✓ Renforcer les dispositifs d'aide à l'emploi
- ✓ Renforcer les réseaux de partenaires et leur implication dans l'insertion, en impliquant notamment l'enseignement supérieur et les entreprises.

Objectif 1.4 : Hors les murs, ouvrir des perspectives aux jeunes

- ✓ Favoriser l'éveil artistique, sportif, culturel et scientifique
- ✓ Favoriser la prise de conscience environnementale et écologique
- ✓ Favoriser les mobilités des jeunes dans la Cité et à l'extérieur de celle-ci
- ✓ Réfléchir à la place du jeune dans la ville

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative / AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET LE BIEN-ETRE

Objectif 2.1 : Lutter contre les addictions et prévenir les risques

- ✓ Renforcer, identifier et élargir les dispositifs et lieux d'information, d'aide et d'accueil
- ✓ Agir auprès des parents
- ✓ Agir sur l'environnement de l'enfant et du jeune : climat scolaire, lieux de vie, lieux d'écoute, accès au périscolaire et à l'extrascolaire

Objectif 2.2 : Accéder à la santé et accompagner

- ✓ Développer l'accompagnement psychosocial des jeunes et des enfants
- ✓ Lutter contre la sédentarité
- ✓ Développer et faire connaître les emplacements, le rôle des institutions et des associations de santé
- ✓ Agir sur l'alimentation et le sommeil

Objectif 2.3 : Accompagner les vulnérabilités et favoriser l'inclusion scolaire

- ✓ Suivre les situations d'enfants en difficulté : rupture familiale, situations d'hébergement,...
- ✓ Renforcer l'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap en favorisant le diagnostic précoce
- ✓ Former les acteurs de l'éducation pour partager les enjeux
- ✓ Créer ou renforcer les outils d'informations adaptés à différents publics
- ✓ Renforcer les partenariats pour agir vite afin de gagner en efficience et en efficacité

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles / CONFORTER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ

Objectif 3.1 : renforcer les solidarités :

- ✓ Développer des réseaux intergénérationnels
- ✓ Promouvoir le vivre ensemble
- ✓ Développer et favoriser les projets des jeunes et pour les jeunes en matière de solidarité et d'entraide, ici et ailleurs

Objectif 3.2 : Promouvoir l'audace et la réussite

- ✓ Aider les projets portés par les jeunes et développer des incubateurs
- ✓ Valoriser et aider la réalisation des idées innovantes, citoyennes et solidaires
- ✓ Créer une culture de la reconnaissance des mérites et de valorisations des réussites

Objectif 3.3 : Prévenir la violence et lutter contre les discriminations

- ✓ Renforcer les dispositifs de lutte contre les discriminations
- ✓ Former les acteurs de l'éducation et d'autres secteurs sur la prévention de la violence
- ✓ Faire vivre une cellule de veille sur les risques de violences
- ✓ « Penser » et faciliter la place des filles dans l'espace public
- ✓ Accompagner des jeunes discriminés ou victimes de violences

Un dernier enjeu transversal a été identifié lors de la co-construction du plan d'actions avec l'ensemble des partenaires du territoire : « **COOPERER ET AGIR ENSEMBLE** ». Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins des jeunes, mais également de développer la fluidité des parcours, favoriser le rapprochement familles-école, et lutter contre la fracture numérique.